

- EDITORIAL  
**Actualité de la santé communautaire**  
Marc Schoene
- EXPÉRIENCES  
**Pour ta santé, viens à la maison !**  
Josette Sagot
- LA VIE DE L'INSTITUT  
**Rencontres de l'Institut : De retour de Toulouse**  
**Communiqué de presse**  
Mariela Galli
- ACTUALITÉ  
**Les enjeux des Contrats Locaux de Santé**  
Marc Schoene & Rodolphe Viault
- FORMATION  
**Coordinateur Ateliers Santé Ville**
- CENTRE DE DOCUMENTATION
- AGENDA FORMATION

# La lettre

de l'Institut Renaudot

## Actualité de la santé communautaire

Si d'aucuns pouvaient encore douter de la santé communautaire, l'actualité tant locale que nationale devrait balayer les dernières interrogations. Dans un contexte marqué – sociologues, politologues et autres experts le rappellent à l'envie, l'individualisme est une caractéristique d'aujourd'hui. Mais à cette donnée, qui ne doit pas gommer la richesse des initiatives collectives les plus diverses, se rajoutent les coups de boutoir contre le système de solidarité sociale, la nouvelle « gouvernance » entrepreneuriale publique et privée qui fragilise les salariés.

Derrière des dispositifs qui annoncent une réorganisation des politiques publiques, dont celle de la santé, comment ne pas craindre une centralisation à risques majeurs pour la démocratie, trop loin des besoins de la population et notamment des plus fragiles ?

Point n'est besoin ici d'en rajouter pour signifier que nous partageons avec les acteurs sociaux de plus en plus nombreux leurs légitimes inquiétudes quant à l'évolution de l'actuel projet de société.

Aussi les démarches communautaires et leur promotion aux niveaux et dans les secteurs les plus divers nous paraissent nécessaires. Comment en effet ne pas souhaiter que les fonda-

mentaux de la promotion de la santé ne soient revendiqués : solidarité, accès pour tous à la santé, implication des acteurs sociaux (habitants, professionnels, élus, institutions) dans les processus de décision et de mise en œuvre des programmes et actions de santé ?

L'Institut Renaudot a développé ces dernières années une intense activité dans des domaines les plus variés (soins de santé primaires, pratiques locales de santé...) et auprès de très nombreuses équipes ou collectivités locales, avec au centre de son intervention la place originale, efficace et efficiente de la démarche communautaire.

Dans la prochaine période nous poursuivrons sur les axes engagés et développerons nos initiatives en prolongement du succès des 6<sup>es</sup> Rencontres, sur le « faire ensemble », sur le décroisement, l'intersectorialité. Comme d'autres, nous pensons que les actions avec et pour les habitants doivent bénéficier d'un beaucoup plus grand partage de réflexion et de construction communes entre secteurs du social, de la santé, de la culture, de l'éducation... Nos efforts iront dans cette direction...

Avec nos Mardis mensuels nous souhaitons contribuer aussi à la compréhension, au décryptage de ce ■ ■ ■

■ ■ ■ qui, derrière des lois, des organisations, des projets se construit, se joue, se cache parfois. Des soirées d'échanges que nous souhaitons toujours aussi conviviales, vivifiantes, contributives aux activités et aux choix de chacun mais aussi à de nécessaires rapprochements.

Comme nombre d'associations, et dans le contexte complexe, sensible actuel, l'Institut Renaudot a besoin de moyens humains et budgétaires pour pouvoir exister, pour pouvoir s'exprimer, pour pouvoir être toujours et mieux encore centre ressources pour tous ses interlocuteurs actuels ou potentiels intéressés, concernés par les démarches communautaires. C'est donc un réel APPEL à l'adhésion à l'Institut que nous lançons. Renforcer en talents, en jeunesse, en idées, en force militante l'Institut est aussi un enjeu pour la promotion de la santé communautaire.

**Appelez-nous, écrivez-vous, adhérez : bienvenue à l'Institut !**

**Marc Schoene**

**INTERVIEW DE MR RECHER PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EURE-MADRIE-SEINE ET MME MEULIEN VICE PRÉSIDENTE SANTÉ SUR LA SITUATION DU PROJET MAISON DE SANTÉ DE LA CCEMS AU 24 SEPTEMBRE 2010.**

## Pour ta santé, viens à la Maison !

... ou un bel exemple d'intersectorialité appliquée ! La démarche commune des acteurs d'un territoire autour d'un projet de santé. La mise en mouvement d'une intelligence collective autour de la mise en synergie des professionnels, des élus, des habitants pour créer et pérenniser une offre globale de soins et de santé de proximité.

### La vie du projet

« C'est pour préserver et organiser les soins de proximité de demain sur le territoire de la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine (CCEMS) qu'une réflexion, engagée par les élus et accompagnée par l'Institut Renaudot, devait aboutir en juin 2009 à la décision de réaliser une Maison de Promotion de la santé. Basé sur une pluridisciplinarité effective et efficiente, l'objectif issu de cette réflexion commune doit regrouper les professionnels du soin, les services sociaux départementaux, la PMI, les centres d'action sociale, une unité locale de promotion de la santé et un pôle CPAM enfance/jeunesse dans une coordination au service de la personne.

En novembre 2009, se constituait une association des professionnels de santé s'engageant dans la démarche ; la CCEMS engageait une coordinatrice affectée notamment à l'unité éducation et promotion de la santé.

Le 1<sup>er</sup> juin 2010, les élus de la Communauté de Communes votaient à

une très forte majorité le projet architectural de la maison de la santé.

Actuellement, un comité de suivi composé de représentants des élus, du corps médical et paramédical, du Conseil Général travaille non seulement sur l'architecture de la maison mais aussi sur la méthode de gestion et de fonctionnement interne de la structure qui sera adoptée.

À ce jour le projet est finalisé et les architectes mettent la dernière touche à l'ensemble qui réunira sur un même lieu identifié l'offre de soins, l'offre sociale et la promotion de la santé avec une priorité donnée à l'accueil et à la coordination entre les différents acteurs internes et externes de cette maison.

Quant à la population, mobilisée dès le diagnostic de besoin et l'étude de faisabilité du projet, elle bénéficiera d'un accueil santé optimal avec notamment un centre ressources et information, un local promotion de la santé et surtout un service d'accueil « écoute et orientation » important.

De plus, sur le lieu, une vaste esplanade permettra la rencontre et la « palabre » c'est souvent bon pour le moral santé ! Mme MEULIEN confirme que dès à présent la population est au courant, mobilisée, d'ores et déjà « en attente », voire impatiente de pouvoir venir à la « Maison » pour sa santé !

### Et l'Institut Renaudot dans tout cela ?

À ce point de leur projet, les élus de la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine sont convaincus qu'il n'était pas possible « de le faire seuls ».

Pour M. RECHER « sans l'Institut Renaudot nous n'aurions pu mener à bien ce projet. Si nous n'avions pas eu cet accompagnement le résultat aurait été au mieux un super cabinet médical sans relation avec les autres composantes de santé et du social, au pire un abandon. »

Au-delà de la prestation fonctionnelle, l'intervention de l'Institut a rendu possible l'essentiel : interpellier tous les acteurs potentiels de la construction de ce projet, les mettre en relation, les « fédérer, mettre tout le monde autour de la table ».

Ce qui a permis d'être ce « fer de lance » du projet, c'est un mode d'intervention basé sur la connaissance et la compétence des pratiques et acteurs en présence, alliée à une bonne technique d'interpellation, de communication et une « conviction sur le bien-fondé du projet » : une manière d'aborder les choses de façon dynamique et de « vivre ce qu'on dit ».

Dans l'étude et la mise en situation de ce projet, à la suite d'une première ébauche 4 ans auparavant, les intervenants de l'institut ont joué un rôle moteur central dans une démarche d'interface entre les différents acteurs qui étaient susceptibles de s'y intégrer. Analyse des conflits, des silences... :

dès les premières rencontres de travail les deux intervenants de l'Institut, se sont attachés à créer les liens nécessaires pour « débloquer » des situations délicates voire conflictuelles entre les partenaires potentiels résidant le plus souvent dans la méconnaissance des objectifs et pratiques de chacun. Les élus ont pu mieux prendre conscience des réalités et paramètres des soignants et notamment des médecins, ces derniers ayant pu mieux appréhender les démarches et logiques des élus et des institutions.

M. RECHER et Mme MEULIEN confirment d'une même voix : « Aujourd'hui nous nous rencontrons souvent, sans problème et sommes en constante concertation sur les différentes et multiples questions qui se posent au fur et à mesure de la réalisation du projet. »

On soulignera qu'il leur paraît souhaitable que les accompagnants d'un projet, notamment ceux qui s'en verront confier l'étude puis la réalisation matérielle, puissent en suivre certains préalables à la conception pour percevoir le ressenti, les besoins réels et les attentes des différents acteurs. Participation également utile pour s'intégrer dans la dynamique mise en œuvre, mieux appréhender les besoins et éviter l'absence de prise en compte de certains paramètres correspondant bien à la prise en charge globale de la santé des habitants du territoire.

### M. RECHER, Mme MEULIEN, quels conseils donneriez-vous aux élus qui veulent se lancer dans cette aventure ?

- D'abord « avoir les soignants, les médecins, dans la poche », donner et faire confiance à cette profession en la connaissant mieux et en faisant valoir les critères des élus : œuvrer en commun « chacun dans sa partie » pour faire avancer ensemble le projet.
- Être conscients qu'il n'est pas évident

de faire bouger les habitudes de part et d'autre.

- Rechercher parmi les interlocuteurs, dans la population et/ou parmi les acteurs du territoire, le « poisson pilote », celui qui est intéressé voire déjà « partant » sur ce type de projet.
- Se familiariser avec la demande de santé de la population, en perdant la crainte d'une demande excessive des usagers, puisque ces derniers seront mieux formés et informés.
- Être d'une constante et totale vigilance quant à la surveillance financière du projet.
- Veiller à « mettre dans le coup » l'ensemble des élus de la CC qui sont parfois réticents sur cette nouvelle conception de l'offre soin/santé mais surtout inquiets d'une concentration sur la commune la plus importante du territoire concerné... Ce lieu unique, même accessible à tous, entraîne une certaine frustration des élus des autres communes. Il est sans doute intéressant d'envisager une mise à disposition ponctuelle ou régulière des offres de la maison de santé sur plusieurs points d'un territoire.

**...Heureux de l'élan qu'il a pu donner à ce projet et de la dynamique acquise vers une très prochaine ouverture, l'Institut Renaudot souhaite « bon vent » à la Maison de Santé de la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine et la remercie de sa confiance.**

Propos recueillis par Josette Sagot, administratrice de l'Institut



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Rencontres de l'Institut : De retour de Toulouse

Les 11 et 12 juin 2010 avaient lieu les 6<sup>es</sup> Rencontres de l'Institut Renaudot à Toulouse qui furent de l'avis de tous une véritable réussite et un grand moment partagé.

Le thème général des Rencontres était « **Faire de la Santé ensemble, comment ?** » ce qui revenait à poser la question de l'intersectorialité dans la santé. A l'heure de la mise en place des Agences Régionales de Santé, cette problématique interroge le périmètre des politiques publiques et la participation des habitants usagers citoyens (HUC).

Les **255 participants**, provenant de toute la France (métropole et DOM-TOM), de Belgique et de Suisse, ont pu, tout d'abord, assister à une **séance d'ouverture** en présence du Président de l'Institut Renaudot, Marc SCHOENE (voir son intervention complète sur le site de l'Institut Renaudot : [www.institut-renaudot.fr](http://www.institut-renaudot.fr)), de Monique DURRIEUX, adjointe au Maire de Toulouse à la santé et de Laurent CHAMBAUD, directeur de la Santé Publique à l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France. Ce dernier a pu s'exprimer sur l'évolution que représentent aujourd'hui les Contrats Locaux de Santé. Nous tenons à remercier particulièrement la ville de Toulouse pour son engagement en promotion de la santé.

Ils ont pu ensuite assister à une **table ronde régionale** à laquelle ont participé une élue, une représentante de l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées, la Ville de Toulouse, un chargé de mission politique de la ville de Carmaux, le Président de l'Union Régionale des Associations Familiales.

Ensuite, dans **les ateliers**, certains participants ont pu présenter leurs **expériences** qui ont servi à **alimenter les débats** pendant plus d'une journée. Des **thèmes très variés** ont pu être abordés comme « sport, alimentation et santé », « développement local et santé », « l'intersectorialité dans les Ateliers Santé Ville, les Projets Locaux de Santé, les Contrats Locaux de Santé... », « le projet Villes-Santé de l'OMS »... En un mot, nombreux furent les échanges qui ont constitués le cœur des Rencontres de l'Institut.

Ponctuant ces deux jours de travail, les participants aux Rencontres ont été accueillis par la Municipalité à la salle des Illustres du Capitole et ont pu assis-

ter à un **spectacle de handi-danse**, présenté par l'association Incorporel qui nous a particulièrement émus.

La conclusion de ces Rencontres fut consacrée à une **double restitution** assurée par Catherine GERHART (INPES) et par un film des Rencontres diffusé à la fin de l'événement.

**Cette journée a été soutenue financièrement** par la Ville de Toulouse, le Conseil Général de Haute Garonne, le Groupement Régional de Santé Publique de Midi-Pyrénées (GRSP), l'Institut National pour la Prévention et l'Éducation pour la Santé (INPES), la Direction Générale de la Santé (DGS), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SG-CIV). Qu'ils en soient tous remerciés.

Vous pouvez d'ores et déjà, consulter **les actes** de ces 6<sup>es</sup> Rencontres qui sont disponibles sur le site de l'Institut Renaudot : [www.institut-renaudot.fr](http://www.institut-renaudot.fr).

**L'évaluation** de ces Rencontres a montré que les participants ont été très satisfaits (18/20 en moyenne). C'est un encouragement pour l'équipe de l'Institut qui vous donne rendez-vous à tous pour les 7<sup>es</sup> Rencontres en 2012 !

## LES ENJEUX DES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

### un séminaire participatif à construire ensemble

L'Institut Renaudot a initié, depuis l'Université d'octobre 2009, un **séminaire sur l'élaboration des Plans Locaux de Santé et Contrats Locaux de Santé** dans le contexte nouveau de la loi Hôpital Patient Santé Territoire, pour réfléchir ensemble, être force de proposition, défendre des valeurs...

Une synthèse complète des travaux de ces séminaires a déjà été produite et reste disponible gratuitement sur le site de l'Institut.

#### Le prochain séminaire a pour objectifs de :

- > faire un état de l'avancement de construction de plans locaux de santé;
- > préciser le périmètre et les programmes et actions envisagés dans les PLS en construction;
- > préciser les modalités d'implication des divers acteurs locaux concernés (institutions, professionnels, habitants, élus) et les limites ou difficultés rencontrées;
- > évoquer les modalités envisagées du pilotage des PLS, CLS et actions qui y sont prévues.

Pour y assister, **rendez-vous le 17 novembre à la Mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement**, salle des mariages **de 9h à 13h** pour la suite de ce travail.

## Une équipe pour aller plus loin...

Pour compléter la réflexion sur les enjeux des Contrats Locaux de Santé, l'équipe de l'Institut Renaudot se tient à votre disposition notamment si vous vous posez les questions suivantes.

> **Comment faire pour construire un projet local de santé dans une démarche associant tous les acteurs ?**

> **Comment définir et structurer les actions dans le cadre d'une vision globale de la santé (Plan local ou territorial de santé, Maison de Santé, Atelier Santé Ville, Contrats locaux de Santé...)?**

> **Comment impliquer les habitants, les professionnels, les institutions et services dans leur diversité et les élus à toutes les étapes du projet ?**

> **Comment évaluer et financer ce plan d'action ?...**

Nous vous faisons plusieurs propositions d'intervention pour répondre avec vous à ces questions.

#### Proposition n°1 : Des formations

Aide à la définition des besoins de formation

##### Formations :

- sur les cadres législatifs (la loi HPST), leurs changements et leurs limites
- à la promotion de la santé sur un territoire
- à la méthodologie de projet dans une démarche de santé communautaire
- à la coordination locale de projet de santé

**Publics possibles :** professionnels, élus, habitants relais...

Temps de formation possible d'un jour à une semaine selon vos contraintes.

#### Proposition n°2 : Des accompagnements de proximité

L'Institut peut vous accompagner dans votre démarche de terrain en fonction de vos besoins et suivre toutes les étapes du processus, de la réflexion stratégique et du diagnostic à l'évaluation en passant par l'élaboration et la mise en œuvre. L'Institut intervient selon des méthodes participatives, communautaires, de recherche action...

#### Proposition n°3 : Des espaces conseil

Temps (2-3h), à l'Institut ou par téléphone, avec un chargé de projet, un élu, un responsable associatif pour l'aider à répondre à une question en particulier (méthodologie de projet, participation des acteurs, évaluation, financement, bibliographie et ressources, prise de poste...)

**Si ces propositions vous intéressent, vous pouvez nous contacter au 01 48 06 67 32 ou sur le site de l'Institut : [www.institut-renaudot.fr](http://www.institut-renaudot.fr)**

# Formation modulaire expérimentale des Coordinateurs Ateliers Santé Ville

L'Institut Renaudot avait assuré une première série de formation-action des coordinateurs ateliers santé ville, en partenariat avec la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) en 2008 et 2009.

Cette année 2010, nous avons été retenus par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour animer une nouvelle formation de ces professionnels dans 4 régions à titre expérimental ; explications...

L'enjeu est bien de professionnaliser les acteurs de terrain, confrontés à des réalités difficiles et d'œuvrer à la reconnaissance de ces postes souvent précaires, comme les financements qui les accompagnent. Difficile aussi de ne pas évoquer les Contrats Locaux de Santé...

## La formation :

Dans le cadre d'une convention nationale CNFPT-ACSE, et avec le soutien de l'INPES, une **formation des acteurs locaux du volet santé de la politique de la ville** est proposée dans les régions Bretagne, Centre, Pays de Loire et Poitou-Charentes.

Cette formation, qui va se dérouler de septembre 2010 à juin 2011, doit permettre de renforcer les compétences attendues des coordinateurs ASV et chefs de projets CUCS pour le volet santé. Ce dispositif de formation comprend 10 modules thématiques.

## Le public :

Ce dispositif de formation s'adresse aux coordinateurs ASV, chefs de mission santé et chefs de projet CUCS des régions Bretagne, Centre, Pays de Loire et Poitou-Charentes ; qu'ils soient agents de collectivités territoriales ou salariés d'associations.

## Les intervenants

**presentis** (liste non exhaustive) : **Pierre Aiach**, Directeur de recherche honoraire à l'INSERM, **Jean-François Collin**, Professeur à l'École de Santé Publique de Nancy, **Carmen Bach**, Directrice de l'ANPAA 95, **Roland Géadah**, directeur du CICERF, **Denis Gelèz**, Directeur de la Promotion de la Santé et de la Prévention de l'ARS Centre, **Stéphanie Ghinéa**, graphiste, **David Muller**, coordinateur administratif du Réseau Santé Mentale d'Evry, **Xavier Roy**, chef de projet CUCS, Ville de Grigny Viry, **Marc Schoene**, médecin directeur du service santé de la Ville de Saint Denis et Président de l'Institut Renaudot, **Rodolphe Viault**, directeur de l'Institut Renaudot, **Mariela Galli**, **Mathieu Guilbert** et **Perrine Lebourdais**, consultants formateurs à l'Institut Renaudot,...

Module	Objectif général
<b>1- Les politiques et principaux dispositifs de santé publique</b>	Appréhender la démarche Atelier santé ville dans son contexte.
<b>2- La politique de la ville et les politiques de droit commun</b>	Connaître les politiques publiques : politique de la ville et politiques de droits communs.
<b>3- Prévention et lutte contre les discriminations</b>	Être en capacité de construire une stratégie locale d'égalité de traitement dans le domaine de la santé
<b>4- Animation de réseaux</b>	Être en capacité d'animer un réseau d'acteurs institutionnels et associatifs
<b>5- Les inégalités sociales et territoriales de santé</b>	Connaissance des typologies d'interventions visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé : réflexions sur le sens et méthodologie
<b>6- L'ingénierie de projets en santé publique</b>	Être en capacité de développer ou accompagner un projet local de santé publique
<b>7- Démarche participative</b>	Être en capacité de développer une démarche participative
<b>8- Gestion de budget</b>	Être en mesure d'accompagner une association dans la demande de subvention
<b>9- Travail partenarial et partage d'informations</b>	Être en mesure de mettre en place un partage d'information efficace pour le travail partenarial
<b>10- Communication - médiatisation</b>	Mettre en œuvre la communication – médiatisation autour des actions de l'Atelier santé ville

● **La passion évaluative**

AMADO G., ENRIQUEZ E., Nouvelle revue de psychosociologie, N° 8-2009/2, Editions ERES, 2009

Il est de notoriété publique aujourd'hui que les pratiques d'évaluation multiples et variées tendent à envahir tous les niveaux de la société française, évaluations dans l'ensemble plus sommatives que formatives, parfois dans un délire quantophrénique et insidieusement normalisateur. Bien entendu, un refus absolu de l'évaluation serait à la fois suspect et naïf car aucun groupement ne peut s'instituer et durer s'il oublie de mettre au point certains indicateurs témoignant de ses choix. L'évaluation ne peut donc être dissociée d'un jugement, lequel se réfère de près ou de loin à des règles, des valeurs ou des croyances plus ou moins claires. C'est pourquoi en cette période d'activisme évaluatif, il nous paraît important non seulement de faire le point sur les dérives, impasses et perversions actuelles de certaines pratiques et procédures, mais aussi d'explorer les conditions permettant de faire de l'évaluation un processus à la fois dynamique et créateur. (présentation éditeur)

● **Une société à soigner. Hygiène et salubrité publique en France au XIX<sup>e</sup> siècle**

JORLAND G., Editions NRF, Gallimard, 2010

Comment, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins-chimistes ont-ils mis l'hygiène publique à l'ordre du jour ? En dressant la fresque de leurs ambitions et projets, Gérard Jorland livre une ample somme qui privilégie le grand récit au détriment de l'explication de la complexité sociale.

● **Comprendre la psychiatrie communautaire, l'expérience de santé mentale et communautés**

LASSERRE H., Chronique sociale, 2009

Cet ouvrage présente l'expérience de santé mentale et communauté (association de la région lyonnaise. Il commence par faire l'historique (contexte et création, acteurs fondateurs, philosophie, actions pionnières, évolution vers la maturité, réalisations récentes). Puis il tente un bilan d'une expérience novatrice dans le domaine organisationnel mais aussi dans celui des rapports entre

psychiatrie et travail social.

Actuellement, l'association se positionne en laboratoire du secteur psychiatrique pour pouvoir continuer à expérimenter et innover, en particulier dans le mode de rencontre avec des personnes souffrant d'autres types de pathologies mentales (suicidants, dépressifs, délinquants sexuels, etc.).

● **La protection sociale en danger**

LIMOUSIN M., MILLS C., Editions Le temps des cerises, 2010

La crise financière internationale de 2008 a entraîné une crise économique mondiale sans précédents et une crise sociale majeure incluant montée du chômage, précarité; baisse du pouvoir d'achat et recul de la protection sociale dans tous les pays. C'est une véritable crise systémique du capitalisme. En France, la Sécurité sociale connaît de nouveaux déséquilibres historiques en 2009 et 2010. On peut vraiment parler d'années noires. La récession et la montée du chômage, comme les politiques économiques et les gestions patronales organisant la déflation salariale et l'inflation financière en sont les causes pro-

fondes. La chute du PIB est à 3 % et le chômage atteint 10 %. Face à cela, une réforme du financement de la protection sociale s'impose, basée sur une nouvelle politique de l'emploi et des salaires. La contribution des profits financiers doit être mise en œuvre. L'espoir de répondre aux besoins sociaux est possible s'il est basé sur un fonctionnement démocratique de tous les organismes de protection sociale et sur le recul de la financiarisation de l'économie. Michel Limousin et Catherine Mills présentent ici leurs analyses et leurs propositions stratégiques pour répondre à ces défis.

● **Ethique et travail social, une recherche de sens**

BOUQUET B., Editions Hachette, Dunod, 2003

L'éthique est à la source d'un sens à redonner constamment au travail social. Elle n'est pas pour lui une valeur ajoutée, mais elle constitue l'essence même de son action. La pratique du travail social ne peut se réduire à l'application d'une technique étayée par une déontologie. Si l'on constate de fait une très forte demande en éthique de la part des travailleurs sociaux, on ne peut que s'éton-

ner de la carence en publications dans le domaine. Cet ouvrage vise à combler cette lacune, non pour offrir une doctrine de principes moraux et de réponses professionnelles « éthiquement correctes », mais pour aider les travailleurs sociaux à clarifier les enjeux en présence, à structurer leurs réflexions, à formuler le sens du travail social.

# AGENDA

## RENDEZ-VOUS

### LES MARDIS DE L'INSTITUT

Au siège de l'Institut, 20 rue Gerbier, 75011 Paris à partir de 19h30.

> **16 novembre : «Autour de l'Intersectorialité»**

avec la participation de Stéphane Tessier, médecin de santé publique, Association REGARDS Repenser et Gérer l'Altérité pour Refonder la Démocratie et les Solidarités

Contact : <http://dautresregards.free.fr>

mail : [dautresregards@free.fr](mailto:dautresregards@free.fr),

coordonnateur de «Familles et institutions : cultures, identités, imaginaires», Erès 2009.

> **07 décembre : «Travail social, développement communautaire, éducation populaire et citoyenne»**

avec la participation de José DHERS, pilote du séminaire.

## SÉMINAIRE

### COMMENT ÉLABORER UN PLAN ET UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Prochaine séance :

le 17 novembre 2010 de 9h à 13h à la Mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement.

## AGENDA DES PARTENAIRES

### FAIRE SOCIÉTÉ

#### AUTREMENT

Colloque à l'Espace Fraternité d'Aubervilliers,

les 28 et 29 janvier 2011

organisé par le Comité de pilotage du groupe « Travail social, développement communautaire, éducation populaire et citoyenne ».

### VILLE SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

Colloque co-organisé par la Société Française de Santé Publique et par le Réseau Français Ville Santé de l'OMS au Palais du Luxembourg à Paris.

### UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE SANTÉ PUBLIQUE

à Besançon 26 juin - 1<sup>er</sup> juillet 2011

Contact : <http://www.urcam.org/fileadmin/FRANCHE-COMTE/univete/index.htm>

# PROJET

## Mettez en ligne

### VOS ACTIONS DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

L'Institut Renaudot s'efforce de faire du lien entre les acteurs des démarches communautaires en santé. C'est dans cet esprit que nous construisons régulièrement nos Universités, nos Rencontres, nos séminaires et nos formations.

Pour faciliter ce contact entre les porteurs de projet, nous avons décidé de mettre en ligne sur le site de l'Institut Renaudot, les expériences à partager, qu'elles soient positives ou négatives, pour que nous puissions apprendre les uns des autres, pour que nous puissions partager et échanger des ressources, des trucs et astuces, de la méthodologies, bref, des manières de faire.

Plusieurs actions sont déjà en ligne. Nous souhaiterions les réactualiser et en afficher de nouvelles.

Il s'agit, au-delà du partage d'expériences, qui reste fondamental dans notre champ d'activité, d'attester de la réalité, de l'importance de ces démarches collectives d'action. C'est donc bien un moyen de faire reconnaître, de valoriser, d'engager le débat autour de ces démarches communautaires en santé, dans un contexte peu rassurant tant politiquement que financièrement.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au **01 48 06 67 32** ou par mail : [contact@institut-renaudot.fr](mailto:contact@institut-renaudot.fr)

La lettre de l'Institut Renaudot, revue bimestrielle.

Association Loi 1901

n° SIRET 327 167 508 00032

n° de commission paritaire en cours

Dépôt légal : 1294 - 6052.

Directeur de la publication :

Marc Schoene

Comité de rédaction :

Mariela Galli, Perrine Lebourdais, Philippe Lefèvre, Marc Schoene.

Impression : Addax Imprimerie

Graphisme : S. Ghinea 01 43 38 30 80

Institut Théophraste Renaudot

20, rue Gerbier 75011 Paris

Tél.: 01 48 06 67 32

Fax : 01 48 06 10 67

[www.institut-renaudot.fr](http://www.institut-renaudot.fr)

e-mail : [contact@institut-renaudot.fr](mailto:contact@institut-renaudot.fr)